



**Exemples de lectures reconnues ou non dans le cadre de l'application de la  
*Politique de formation continue de l'OAQ***

La *Politique de formation continue de l'OAQ* vise la mise à jour des connaissances scientifiques de niveau universitaire. Sont considérées par l'OAQ comme lectures scientifiques admissibles, uniquement les publications à caractère scientifique qui sont validées par des pairs (comités de validation ou experts). Ainsi, voici **quelques exemples de revues scientifiques** acceptées par l'OAQ :

- Agrosolutions
- American Journal of Agriculture Economics
- Animal Research (2002-2006, auparavant Annales de zootechnie)
- Animal Journal (depuis 2007 - regroupe Animal Research, Animal Science and Reproduction, Nutrition, Development)
- Biosystems Engineering (auparavant Journal of Agricultural Engineering Research)
- Canadian Journal of Agricultural Economics
- Canadian Journal of Plant Science
- Canadian Journal of Soil Science
- Canadian Journal of Animal Science
- Canadian Journal of Botany
- Journal of Bioscience and Bioengineering
- Journal of Agricultural and Applied Economics
- Journal of Agricultural Economics
- Journal of Environmental Quality
- Journal of Plant Pathology
- Soil Biology and Biochemistry
- Weed Technology

Bien qu'il soit important pour les agronomes de suivre l'actualité, les publications de vulgarisation ou d'information ne sont pas considérées comme des lectures scientifiques dans le cadre de l'application de la *politique sur la formation continue de l'OAQ*. Cette dernière vise le maintien des connaissances scientifiques et non l'actualité ou l'information générale. Voici **quelques exemples** de ce qui n'est **pas** considéré comme lectures scientifiques aux fins de l'application de la politique :

- La Terre de chez nous
- Le Bulletin des agriculteurs
- Le Coopérateur agricole
- Le Producteur de lait québécois